

# REPUBLIQUE DE GUINEE

-----

**Travail-Justice-Solidarité**

-----



## **78<sup>ème</sup> Session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies**

**Déclaration de la délégation guinéenne  
prononcée par Madame N'Nagbè CONDE, Première Secrétaire, Experte  
juridique, Chargée des Elections, à la Mission Permanente de la  
République de Guinée auprès des Nations Unies**

### **Sixième Commission**

**Au titre du point 78, Programme d'Assistance des Nations Unies  
aux fins de l'Enseignement, de l'Etude, de la diffusion et d'une  
compréhension plus large du droit international.**

**New York, le 19 octobre 2023  
Monsieur le Président,**

Ma délégation s'associe aux déclarations faites respectivement par la République de l'Uganda, au nom du Groupe africain, et la République Islamique d'Iran au nom du Mouvement des non-alignés et voudrait faire la présente déclaration, à titre national.

**Monsieur le Président,**

Depuis l'adoption de la résolution 2099 (XX), par l'Assemblée générale le 20 décembre 1965, établissant le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'Enseignement, de l'Etude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, les Nations Unies ont continué à mettre à la disposition des participants les moyens nécessaires, pour la vulgarisation complète du droit international, à l'effet de contribuer à l'atteinte des objectifs de la Charte de l'ONU, dont le principal objectif reste et demeure le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

C'est le lieu pour ma délégation d'adresser ses sincères remerciements au Bureau des affaires juridiques du Secrétariat, pour ses efforts inlassables, en faveur de la réussite du programme d'assistance.

En outre, ma délégation voudrait exprimer sa profonde gratitude à la division de la codification du bureau des affaires juridiques, pour ses nombreuses activités menées dans le cadre des quatre programmes de formation, à savoir : les trois cours régionaux et le programme de bourses de perfectionnement en droit international des Nations Unies.

La Médiathèque de droit international des Nations Unies, les supports de formations et la Dotation commémorative Hamilton Shirley Amerasinghe s'inscrivent dans le même cadre.

Par ailleurs, avec la mise à disposition de ses publications juridiques et d'autres documents de droit international, la division de la codification contribue à la création et à l'entretien d'une grande communauté juridique internationale en vue de promouvoir la recherche juridique et l'enseignement du droit international.

**Monsieur le Président,**

Pour renforcer le multilatéralisme, le programme d'assistance des Nations Unies devient un outil indispensable à mettre au service de la coopération internationale, qui, à coup sûr, permettra de renforcer les relations amicales, conformément à l'esprit de la résolution 2625 du 15 décembre 1970, de l'Assemblée générale, relative aux principes du droit international touchant les relations amicales.

Ma délégation aimerait, à ce niveau également, saluer les initiatives de l'Assemblée générale, à travers la résolution 73/201 de 2018, dans laquelle elle invite le Secrétaire général à la création du réseau des anciens participants aux différents programmes de formation. Il s'agit là d'un autre moyen de renforcement des relations et d'institutionnalisation de cadres de dialogues sans lesquels, la paix à laquelle nous aspirons tous demeurerait un vain mot.

**Monsieur le Président,**

Ma délégation réaffirme son soutien au Programme d'assistance des Nations Unies, qui constitue un réel instrument de renforcement de capacités, permettant aux ressortissants des pays en développement de disposer des informations indispensables à leur participation effective à l'élaboration d'instruments juridiques internationaux.

Dans cette dynamique, la République de Guinée a participé avec beaucoup d'intérêt à des sessions antérieures du programme d'assistance des Nations unies, ainsi qu'au programme de bourses de perfectionnement en droit international des Nations Unies de 2023, tenue du 3 juillet au 4 août 2023 à La Haye, aux Pays Bas. Aussi, les participants ont toujours l'opportunité de suivre les cours d'été de la prestigieuse Académie de droit international de la Haye.

Ma délégation souhaiterait également saluer le rôle du Comité consultatif et de son Président, Son Excellence Harold Adlai Agyeman, Représentant permanent du Ghana, pour le suivi des activités du Programme d'assistance des Nations Unies, surtout en ce qui concerne la représentation équilibrée des femmes et des hommes,

ainsi que de la diversité culturelle dans les différents programmes de formation.

Le Comité consultatif doit aussi être remercié pour sa proposition relative au financement du Programme d'assistance sur le budget ordinaire de l'Organisation. Enfin, ma délégation voudrait saisir cette occasion pour joindre sa voix à celles des autres pour lancer un appel d'encouragement à tous les contributeurs volontaires qui ne ménagent aucun effort pour soutenir le Programme d'assistance des Nations unies, aux fins de l'Enseignement, de l'Etude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international.

L'Enseignement, l'Etude et la diffusion du droit international constituent des moyens propices à la connaissance approfondie du droit international, avant d'aspirer à sa mise en œuvre.

**Je vous remercie.**